

## Notice pour l'inscription administrative dans le parcours de formation M2 MEEF PE 1<sup>er</sup> degré Rhône et l'Ain

Cette notice vous accompagne dans la constitution de votre dossier d'inscription administrative en vue de votre candidature dans le parcours M2 MEEF PE 1<sup>er</sup> degré. Elle ne concerne que les étudiants primo entrants.

### Attention :

- **Un étudiant inscrit l'an dernier ou les années précédentes en formation continue à l'université Claude Bernard Lyon 1 ne pourra pas s'inscrire par le web. L'inscription doit être effectuée par les personnels de scolarité.**
- **Un étudiant en défaut de paiement avec l'université Claude Bernard Lyon 1 ou dont la situation n'est pas régularisée avec la Bibliothèque Universitaire ne pourra pas s'inscrire par le web.**

### ETAPE N° 1 : L'inscription administrative par le web uniquement pour la formation initiale

#### **Etape 1.1 : CVEC- Contribution Vie Etudiante et de Campus**

Avant de s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur, tout étudiant doit fournir une attestation d'acquiescement de la CVEC, la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC).

**Depuis le 1er juillet 2018 cette contribution devra être réglée avant toute inscription :**

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/cvec-une-demarche-de-rentree-incontournable-955>

**ATTENTION : Les étudiants relevant du statut FC (Formation Continue) ne sont pas soumis à la CVEC**

**Etape 1.2 : site inscription administrative : <http://www.univ-lyon1.fr/inscriptionweb>**

Les inscriptions en ligne pourront se faire à partir du 08/07/2024 au 24/07/2024 puis reprendront du 22/08/2024 au 01/09/2024 pour les primo-entrants.

Les reinscriptions en ligne pourront se faire à partir du 11/07/2024 au 24/07/2024 puis reprendront du 22/08/2024 au 01/09/2024.

**Lors de votre inscription en M2, il faudra choisir le profil : NORMAL même si vous êtes étudiants M2 contractuel et de ce faite vous règlerez la totalité des frais de scolarité.**

- Durant la phase d'inscription administrative : assistance téléphonique 04 72 43 13 23

### ETAPE N° 2 : Téléchargement des pièces justificatives en ligne

Les pièces justificatives devront être téléchargées et déposées lors de **l'inscription administrative** par le web.

Après validation de vos pièces justificatives vous pourrez télécharger votre certificat de scolarité.

La carte étudiante vous sera remise à la rentrée.

### Information : Statut formation continue

Pour étudier son statut de formation, se reporter à l'annexe 1 de ce document.

**L'inscription administrative** par le web des étudiants en formation continue n'est pas possible.

Merci de contacter le service scolarité pour procéder à votre inscription.

Votre certificat de scolarité et votre carte étudiant vous seront remis après finalisation de votre inscription administrative.

**Rappel :** Les étudiants demandeurs d'emploi indemnisés ou non et relevant de la formation continue sont exonérés de la CVEC.

Pour toute information complémentaire sur le statut de formation continue vous pouvez contacter Sandrine platre ([sandrine.platre@univ-lyon1.fr](mailto:sandrine.platre@univ-lyon1.fr)) au 04.74.32.15.72 ou 06.33.88.12.68.

### Etudiants ne pouvant pas s'inscrire par le web

Veillez contacter Mme RAZEBASSIA Aurélie – [aurelie.razebassia@univ-lyon1.fr](mailto:aurelie.razebassia@univ-lyon1.fr) pour le site du Rhône (Lyon Croix Rousse)

Veillez contacter Mme PLATRE Sandrine – [sandrine.platre@univ-lyon1.fr](mailto:sandrine.platre@univ-lyon1.fr) pour le site de l'Ain (Bourg en Bresse)

**SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE (FOCAL)**

43 boulevard du 11 novembre 1918

69 622 VILLEURBANNE Cedex

fcsciences@univ-lyon1.fr

**ETRE STAGIAIRE DE LA FORMATION CONTINUE À L'INSPE**

Le statut de stagiaire de la formation continue est un régime d'inscription spécifique qui concerne :

- pour le master MEEF : toute personne dont la formation est financée (par l'employeur, OPCO, CPF, etc...) ainsi que toute personne dont la situation justifie une ingénierie spécifique et la signature d'un contrat de formation (cette catégorie concerne surtout les demandeurs d'emploi, et certains salariés dont la formation n'est pas financée).

**- pour l'AEU : tous les stagiaires relèvent de la formation continue (il n'existe pas de statut d'étudiant en formation initiale).**

Les stagiaires de la formation continue postulent au même diplôme et suivent les mêmes cours que les autres étudiants, simplement leur régime d'inscription à l'université est spécifique.

Toutefois, les tarifs d'inscription et les financements diffèrent selon vos situation à l'entrée en formation.

PUBLIC CONCERNÉ	MASTER MEEF	AEU préparation concours CRPE
<b>Salarié ou libéral</b>	Tarif = 15 € par heure de formation soit environ 7 500 euros l'année** (devis sur demande à fcsciences@univ-lyon1.fr). Formation éligible au CPF. (ou) Inscription en formation initiale sur autorisation du service formation continue (conditions : formation non financée + effectuée hors temps de travail).	Tarif = <b>1 400 €</b> (en présentiel) ou <b>1560€</b> (à distance) Possibilité de mobiliser votre CPF, en faisant une demande sur moncompteformation.gouv.fr (pour les salariés du secteur privé) ou une demande de devis à fcsciences@univ-lyon1.fr (pour les agents publics).
<b>Demandeur d'emploi</b> (ou futur demandeur d'emploi).  <i>NB : le statut de stagiaire de la formation continue vous permet (le cas échéant) de continuer à percevoir vos indemnités chômage pendant la formation. Pour en bénéficier, prenez RDV avec votre conseiller Pole Emploi à partir de juillet 2024</i>	Tarifs : - 3 000€ l'année** si financement par le CPF (demande à faire sur moncompteformation.gouv.fr après acceptation de votre candidature) <b>ou</b> - environ 850€ l'année si autofinancement (payables en 3 fois). Les demandeurs d'emploi doivent s'inscrire en formation continue et sont exonérés de CVEC. En aucun cas ils ne peuvent prétendre à une inscription en formation initiale.	Tarifs = <b>1 020 €</b> avec autofinancement, payable en 3 fois ou 1 400 € si financement Pole Emploi et/ou CPF ou 1560€ pour la formule à distance.  Possibilité de mobiliser votre CPF, en faisant une demande sur moncompteformation.gouv.fr. Si votre solde CPF n'est pas suffisant, la plateforme offre la possibilité de faire une demande de financement complémentaire à Pole Emploi.
<b>Autres publics</b> (sans financement) : mère au foyer, personne en congé sabbatique, étudiant en poursuite d'études, salarié ou libéral autorisé par la formation continue.	Inscription en formation initiale.	Le statut d'étudiant en formation initiale n'existe pas pour l'AEU. Tarif = 1 020€ en présentiel / 1560 € à distance. Ces sommes seront payables en 3 fois. Financement CPF possible.

\*\* Il existe un spécifique pour les agents de l'Education Nationale mobilisant leur CPF. Compte tenu des délais imposés par le Rectorat, nous consulter le plus tôt possible.

Pour tout renseignement sur les financements, contactez le service de la Formation Continue :

Courriel : fcsciences@univ-lyon1.fr

NB 1 : les demandes de devis ou de déclaration à Pole Emploi doivent être exclusivement formulées par courriel.

**NB 2 : le service de la Formation Continue n'est pas compétent pour renseigner sur les modalités de candidature et d'inscription (prendre contact avec Sandrine PLATRE : 04 74 32 15 72)**